

Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art
Herausgeber: Visarte Schweiz
Band: - (1979)
Heft: 1

Rubrik: Kulturpranger = La culture au pilori

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Kulturpranger

La culture au pilori



La récente nomination du nouveau Directeur des Musées Cantonaux valaisans a suscité moult remous dans le canton.

Nous reproduisons ici la lettre de la SPSAS-Valais adressée au Conseil d'Etat valaisan et la réaction qu'elle

a suscité dans le Haut-Valais notamment à travers un article du Walliser Volksfreund suivi de la réponse de la SPSAS-Valais.

D'abord une introduction par le président de la section valaisanne, M. Jean-Pierre Giuliani:

Quelle culture?

Problèmes culturels en valais

A l'origine, le terme culture signifie aussi bien culture des champs que culture de l'esprit.

Les Grecs distinguaient l'homme à l'état de nature en lui opposant l'homme civilisé.

Les Romains utilisaient le mot culture comme synonyme de littérature et d'humanité.

Dans l'Empire d'occident les humanités signifiaient l'érudition dans les arts et les lettres.

A la Renaissance, le terme de culture s'applique aussi aux arts et aux lettres. De nos jours le sens du terme culture conçoit celle-ci comme la résultante de l'interaction entre l'homme et son environnement sans négliger les aspects créateurs de la culture.

Avec l'irruption des mass-média surgit le problème global de la culture de masse qui engendre des polémiques esthétiques, éthiques, culturelles, politiques. Toute l'intelligentsia occidentale est saisie: la culture est menacée pour certains. Pour d'autres la culture de masse est une annonce de démocratisation de la culture. On voit même alors «la culture aristocratique» s'allier à «une culture populaire» contre la culture de masse et son «business».

Pour nous artistes plasticiens, de cet affrontement culturel nous proposons de retenir la signification de l'œuvre culturelle produite par notre société. Cette œuvre se matérialise à travers des objets: peintures, sculptures, architectures dans notre cas. Ils sont symboliques pour autant qu'ils se distinguent par rapport à d'autres objets par des normes ou valeurs de nature esthétiques, morales ou politiques dont ils sont seuls porteurs. Ce

sont authentiquement des œuvres dans la mesure où elles acquièrent une valeur permanente. Et cette valeur s'affirme en fonction de l'autonomie reconnue au créateur de l'œuvre. Toute société reconnaît à «l'œuvre culturelle» une valeur tant à l'œuvre qu'à son créateur dont le talent se manifeste à travers elle. C'est en connaissant toujours mieux les œuvres culturelles qu'un «goût» se manifeste chez ceux qui choisissent et sélectionnent. La valeur de la culture dépend donc du choix. Du choix opéré et des inventions ou œuvres nouvelles que ce choix suggère.

Cela est vrai aussi pour d'autres œuvres: littérature, philosophie, cinéma, photographie et leurs dérivés. Cette introduction permet d'aborder les problèmes culturels en Valais.

Lettre de la section valaisanne

Etat du Valais

Département de l'instruction publique

A l'att. de M. Antoine Zufferey

chef du département

1950 Sion

Sion, le 21 décembre 1978

Monsieur le conseiller d'Etat, La Société des peintres, sculpteurs et architectes suisses – section valaisanne – a pris connaissance de la publication parue au *Bulletin officiel* du Valais mettant au concours le poste de directeur des Musées cantonaux valaisans.

Concernés par le choix de la personnalité qui sera fait très prochainement pour repourvoir ce poste, les sociétaires de la SPSAS ont unanimement décidé de vous faire part de leur position.

En effet, nous appuyant sur nos statuts dont les buts sont, entre autres,

de faire progresser et se développer l'art en Suisse, de sauvegarder les intérêts des artistes sur le plan artistique, juridique et matériel, d'organiser des expositions, la SPSAS estime de son devoir, dans l'intérêt vital de ses membres, de vous communiquer les motivations de sa démarche et de désigner nommément la personnalité qui à son point de vue est susceptible de correspondre au mieux au poste de directeur des Musées cantonaux. D'emblée nous tenons à vous exprimer que notre intervention est à recevoir comme le fondement même de la recherche d'une relation de confiance mutuelle.

La SPSAS est consciente, dans un esprit constructif, pour le bien de toute une population, pour le rayonnement culturel de notre canton, que nos institutions politiques autorisent ses membres à faire valoir un choix partant de l'idée que toute décision de gouvernement doit tenir compte de l'opinion de ses électeurs.

Nous faisons nôtres les paroles de l'un de nos illustres présidents centraux, le peintre Ferdinand Hodler, répondant à une critique à la suite d'une intervention auprès des autorités: «Nous avons bien des choses à dire carrément.» Et pour nous ce temps est venu.

Nous vivons dans une période où le pragmatisme est le révélateur du savoir. Un directeur de musée ne doit pas encourager la contemplation passive du public, mais être capable avant tout de faire d'un musée, non une morgue, mais un centre de réanimation culturelle. Certes la culture appartient à tous, mais nous considérons ce poste comme le centre de gravité de cette culture. Si certains aspects de musées spécifiques (archéologie, histoire, ethnologie, etc.) façonnent un directeur de musée en un gardien du passé, il est d'autres aspects qui font qu'un directeur de musées doit apprendre à ses contemporains à ne pas avoir peur de ce qui est nouveau.

Ce dont nous avons alors besoin en Valais c'est davantage d'un «animateur» que d'un «conservateur» qui, par définition, se voue à la conservation des objets en les mettant à l'abri ou en dépôt dans un musée et encore moins d'un «exploitant» mettant à disposition des collections pour connaisseurs avertis. Cette conception-là est le signe évident d'une «déculturation». Il est vrai qu'implicitement dans vos déclarations, Monsieur le conseiller d'Etat, vous avez admis la part essentielle des «beaux-arts» et souligné la qualité d'animateur qui devaient précisément dessiner le profil du futur directeur des musées cantonaux, comme vous l'appellez.

Forts de nos buts, et la SPSAS étant l'une des quatre sociétés nationales consultées chaque année par le conseiller fédéral Hürliemann pour examiner les problèmes culturels de notre

pays, nous nous permettons délibérément de vous proposer M. Bernard Wyder, historien d'art à Saint-Pierre-de-Clages, animateur du «Manoir» de Martigny, au poste de directeur des musées cantonaux.

Ce choix n'est pas basé sur des considérations politiques ou corollaires à celles-ci; aucun sentiment de sympathie ne nous sert de guide. M. B. Wyder, outre sa formation universitaire, a démontré publiquement, avec brio, depuis plusieurs années, avec une constance exemplaire, un talent sûr, un esprit d'initiative toujours renouvelé, une imagination créative ouverte sur la recherche thématique, la rétrospective les échanges culturels et tout cela avec des moyens réduits, qu'il avait une connaissance approfondie de la vie artistique et des artistes en Valais. Tous ces critères-là sont à nos yeux très rassurants. Les qualités et les qualifications de M. B. Wyder sont indispensables pour diriger les musées cantonaux. En terre valaisanne, il n'a pas d'alter ego. Toutes ces considérations nous ont conduit à nous prononcer en faveur de M. Wyder. Nous vous en faisons part.

Osons espérer, Monsieur le conseiller d'Etat, que vous comprendrez toute l'importance d'un tel choix!

Nous vous prions respectueusement, Monsieur le conseiller d'Etat, de donner connaissance de notre lettre à toutes les personnalités qui ont la charge de décider du choix du futur directeur des musées cantonaux valaisans.

Veuillez agréer, Monsieur le conseiller d'Etat, l'assurance de nos sentiments les plus distingués.

Société des peintres, sculpteurs et architectes suisses - SPSAS - Valais section valaisanne

Le président: Jean-Pierre Giuliani

La vice-présidente:

Simone Guhl-Bonvin

Le secrétaire: Pierre-Marie Bonvin

Les membres adjoints:

Angel Duarte, Zeller, Bovisi, Albert Chavaz, Léo Andenmatten

Réponse de M. H. Heinzmann, rédacteur en chef, publié dans le Walliser Volksfreund du 30 janvier 1979

«La section valaisanne de la Société des peintres, sculpteurs et architectes suisses, qui se compose presque exclusivement de Bas-Valaisans, a dans une lettre adressée au Conseil d'Etat, protesté contre la nomination de M. Ruppen, ou mieux dit contre l'éviction de M. Bernard Wyder en tant que directeur des musées cantonaux. Cette lettre de protestation a été abondamment traitée et commentée dans la *Tribune de Lausanne* de dimanche et naturellement le Conseil d'Etat, plus particulièrement M. Antoine Zufferey, ont reçu quelques coups (réd. Lettre que le *NF* a reçue lundi et publiée mardi).

Pour le poste de directeur des musées cantonaux on n'avait pas enregistré seulement les candidatures de M. Ruppen et de M. Wyder, mais aussi plusieurs autres. Les milieux artistiques du Bas-Valais avaient misé sur M. Bernard Wyder, responsable très dynamique du Manoir de Martigny. Le Conseil d'Etat en a décidé autrement et il a bien choisi à notre avis. Si les artistes bas-valaisans, peintres et sculpteurs, craignent aujourd'hui que le Conseil d'Etat ait placé à la tête des musées cantonaux un homme qui se complaise avant tout dans le passé, alors ils ne connaissent pas M. Walter Ruppen. C'est peut-être une des raisons de la lettre de protestation. M. Ruppen a prouvé à diverses reprises qu'il possède une connaissance profonde de l'art moderne, de la peinture et de la sculpture, par les expositions qu'il a organisées à la galerie «Zur Matze» à Brigue.

Mais on exige du directeur des musées bien davantage qu'une simple connaissance de l'art moderne. Le directeur cantonal des musées doit aussi être expert en archéologie, en ethnologie et en histoire. Et là M. Ruppen est mieux qualifié que M. Wyder qui, soit dit en passant, n'a encore terminé ses études à l'université. Rappelons aussi que M. Ruppen a obtenu un doctorat en histoire de l'art, avec une thèse sur le peintre valaisan Raphaël Ritz, et qu'il a depuis déjà publié deux ouvrages sur les chefs-d'œuvre historiques du Haut-Valais.

Dans ce domaine, la comparaison était manifestement à l'avantage de M. Walter Ruppen.

Si le Conseil d'Etat entend rester correct lors d'une nomination, il doit se baser sur des critères objectifs. Ces critères parlaient dans ce cas en faveur de M. Ruppen.

On voudrait maintenant dire que la décision n'était pas la bonne. Ce cas montre précisément que le Conseil d'Etat ne peut pas contenter tout le monde, que les critères objectifs, la

qualification, ne devraient être déterminants que lorsque cela ne dérange personne, que l'on n'est pas prêt en Valais à se laisser convaincre par des arguments, que dans certains milieux on critique chaque décision, qu'elle soit dans un sens ou dans l'autre.

On peut dans une certaine mesure comprendre les artistes basvalaisans. Ils croyaient enfin voir un des leurs à la tête des musées valaisans mais ils avaient oublié que la fonction demande de son titulaire bien plus que la connaissance de l'art moderne et le goût de l'art.

A cet échelon le bagage doit être plus étendu et M. Ruppen est dans ce cas. Les craintes des artistes du Bas-Valais, qui appréhendent peut-être que l'art moderne ne soit maintenant plus mis suffisamment en valeur, sont absolument infondées. Ceux qui connaissent M. Ruppen savent aussi qu'il fait autorité également dans ce domaine.

La Société des peintres, sculpteurs et architectes a vraiment donné trop tôt libre cours à son mécontentement, en méconnaissance de cause. Un journal haut-valaisan, à part celui que nous avons cité au début de notre texte, a saisi cette occasion d'attaquer indirectement M. Ruppen, pour pouvoir infliger un camouflet au Conseil d'Etat. Parce que les arguments manquaient cette fois-ci pour critiquer le choix de M. Ruppen, on a donné dans l'humeur.

Mais avec cette humeur on ne peut pas faire une politique culturelle cantonale et c'est ainsi que le Conseil d'Etat a été bien inspiré en choisissant M. Ruppen.

Nous précisons bien qu'il ne s'agit pas pour nous de douter des qualités de M. Bernard Wyder, mais simplement de faire remarquer que M. Ruppen possède encore plus de ces qualités et que dès lors la décision du Conseil d'Etat était juste.